Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260605-D20260606-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 23
votants : 29

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures quinze minutes, le cinq juin, le Conseil municipal de la Ville de GOUESNOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Maxime Herlédan, Maire.

Objet :
2026-06-06
Décision modificative n° 1 dans le cadre des enveloppes budgétaires d'investissement

Date de convocation du Conseil municipal :
22 mai 2026

PRÉSENTS : M. HERLÉDAN, M. SALAÜN, Mme TINÉVEZ, M. QUENTEL, Mme LECOMPTE, M. COMBROUX, M. BOURAYA, Mme CLOAREC, M. DA FONSECA, Mme BARILLEC, Mme ARPHEXAD, M. BLEUNVEN, Mme LALÇON, M. POCHAUVIN, Mme FAGOT, Mme DIVERRES, M. POULIQUEN, Mme LE MEUR, Mme VANZÉE - LEBRIS, M. PAUGAM, M. QUÉRÉ, Mme GESTIN, M. CHEVÉ.

Absents ayant donné procuration :

Mme EVEN	procuration à	Mme LECOMPTE
M. BICREL	procuration à	M. Le Maire
M. CHEVAL	procuration à	M. QUENTEL
M. JOLY	procuration à	M. SALAÜN
Mme COTTON-KERSIMON	procuration à	Mme VANZÉE - LE BRIS
Mme LE PAGE	procuration à	M. QUÉRÉ

Absents :

Secrétaire de séance :
M. DA FONSECA

Certifié exécutoire
Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

LdP

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260605-D20260606-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

DÉLIBÉRATION N° 2026-06-06

Finances

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DANS LE CADRE DES ENVELOPPES BUDGÉTAIRES D'INVESTISSEMENT

Rédacteur : Arnaud Sanjosé
Rapporteur : Joëlle Lecompte

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'année 2026, il convient d'ajuster certains comptes pour intégrer des crédits suite à la création de l'AP-CP pour les travaux de rénovation de l'église (75 000 €) et quelques dépenses du PPI, en attente de recettes supplémentaires avant inscriptions définitives (4 100 €). Cette décision modificative est équilibrée avec un complément de recette sur le FCTVA perçu en 2026 (+79 100 €).

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la décision modificative n°1 présentée dans les tableaux ci-dessous.

1. **Investissement :** La section enregistre une hausse de 79 100 €.

L'évolution globale des dépenses et recettes pour cette décision modificative n°1 est de 79 100 €

Synthèse décision modificative n°1 :

Section d'Investissement :

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260605-D20260606-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM 1 - CREATION APCP EGLISE

Commune de Gouesnou - COMMUNE DE GOUESNOU

DM n° 1	2026
INSEE	29061

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R- 10222-01 : FCTVA	0.00 €	0.00 €	0.00 €	79 100.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**79 100.00 €**
D-2051-11 : Concessions et droits similaires	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	**0.00 €**	**1 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-21351-39-312 : TRAVAUX RESTAURATION EGLISE - VOLET 2	0.00 €	75 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21848-PR-020 : PROVISION	0.00 €	600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-11 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0.00 €**	**78 100.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	79 100.00 €	0.00 €	79 100.00 €
Total Général		**79 100.00 €**		**79 100.00 €**

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver la décision modificative n°1 et d'autoriser le Maire à signer tout document utile à son exécution.

Avis de la commission Moyens généraux du lundi 1er juin 2026 : Favorable à l'unanimité

Décision du Conseil municipal : Favorable à l'unanimité

Pour extrait conforme,
À Gouesnou, le 5 juin 2026

Le secrétaire de séance

Louis Da Fonseca

Le Maire

Maxime Herlédan

MAIRIE DE GOUESNOU 29850